

RAPPORT FINAL EXPÉRIENCE VOISINS SOLIDAIRES

La date limite pour déposer votre rapport est le **31 décembre 2025**.

Renseignements sur la municipalité ou l'organisme à but non lucratif	
Nom complet :	
Adresse :	
Municipalité :	Code postal :
Numéro de téléphone :	Autre numéro :
Courriel :	

Renseignements sur la personne désignée responsable du projet	
Personne autorisée :	
Numéro de téléphone :	Courriel :

Advenant un changement de signataire depuis la signature de l'entente, une nouvelle résolution devra être fournie.

Renseignements sur le projet	
Nom du projet :	
Coût réel du projet :	

Décrivez les impacts et retombées de votre projet.

Pouvez-vous faire la démonstration que votre projet a bel et bien répondu à l'un des objectifs **Expérience Voisins solidaires** ? Se référer au guide – Appel à projets 2025.

Indiquez le nombre de personnes participant à votre projet.

Tranche d'âge	Nombre de personnes
Jeunes (11 ans et moins)	
Adolescents (12 à 18 ans)	
Adultes	
Aînés (65 ans et plus)	

Nommez les moyens utilisés pour la promotion de votre projet. Si possible, inclure certains outils utilisés ou photographies à ce rapport.

Nommez les points forts de votre projet.

Indiquez les dépenses réelles liées à votre projet (sans les taxes).

Poste(s) de dépenses	Montant(s)

Personne-ressource

Transmettre votre rapport à **Karine Lévesque**, conseillère à la vitalisation des communautés à la MRC, au 418-562-6734 poste 215 ou par courriel à karine.levesque@lamatanie.ca.

Signature

Je comprends et je consens à l'utilisation de mes renseignements personnels selon les conditions énoncées dans l'encadré ci-dessous.

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Les renseignements personnels recueillis par la MRC de La Matanie sont nécessaires pour l'administration et le traitement de la demande d'aide financière. Ces renseignements seront traités confidentiellement. La MRC ne communiquera ces renseignements qu'à ses membres du personnel autorisés ou à ses partenaires et, exceptionnellement, à certains ministères ou organismes, conformément à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1)*. Vous avez le droit d'accéder aux renseignements personnels vous concernant ou de les faire rectifier. Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à la personne responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels de la MRC de La Matanie.

Signature de la personnes autorisée

Date